



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Services du Cabinet  
Service Interministériel de Défense  
et de protection civiles

Gap, le **16 JUIN 2020**

La Préfète des Hautes-Alpes

à

Monsieur le maire de La Grave

**Objet : Protocole sanitaire des refuges.**

Par courriel du 9 juin 2020, vous m'avez fait parvenir les protocoles sanitaire de réouverture des refuges suivants situés sur votre commune :

- Refuge Goléon ;
- Chalet-refuge de Clot Raffin.

J'ai procédé à un examen attentif de ces documents sur la base du protocole général élaboré sous l'égide du préfet de la Savoie.

À cet égard, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les dispositifs proposés n'appellent pas d'observation de ma part et que j'émetts, en conséquence, un avis favorable à l'ouverture des établissements sous réserve du strict respect des procédures envisagées.

La Préfète

Pour la préfète et par délégation,  
la directrice des services du cabinet

**Françoise JAFFRAY**